

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 juillet 2015

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN, Maire, a pris les décisions suivantes :

Présents : Mrs GRANDJEAN, FAGNI, LAPALUD, MILLET, JANICHON,
MICHAUD, BLANC, MANGUELIN, PESTELLE
Mmes ROGNARD, DECHAIX, CHAMBAUD, DECHAVANNE,
GUDET

Excusé : Monsieur ALBERTI

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre BLANC

1- APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle que le mois de juin a été très intensif avec pas moins de 26 réunions. Il remercie tous ceux qui ont participé aux activités nombreuses et particulièrement Pascal MANGUELIN qui a consolidé certains chemins ruraux.

2- DIA

Le conseil municipal n'envisage pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente citée ci-dessous :

-Vente d'un terrain cadastré B 671-675-676, d'une superficie de 1235 m² pour un montant de 231.000,00€

3-ANTENNES SFR et ORANGE

La commune a été sollicitée par deux cabinets d'étude pour le rachat du château d'eau ou pour l'achat d'une petite parcelle de terrain à coté de la salle des fêtes pour déplacer les antennes.

Le Maire rappelle que les antennes rapportent environ 10 000,00 euros par an à la commune. Le cabinet Ciméo missionné pour diagnostiquer l'état de la structure du château d'eau doit rendre son rapport prochainement. Il est nécessaire d'attendre le résultat du diagnostic avant de prendre une décision.

Nathalie Dechavanne fait remarquer le coté inesthétique d'un pylône (environ 35 m de haut) qui pourrait être installé près de la salle des fêtes. .

4- URBANISME

Dominique D'ALMEIDA fait part des décisions prises par la commission d'urbanisme en matière de suivi des dossiers d'urbanisme et de suivi des raccordements à l'égout :

- Mise en place par le secrétariat d'un suivi du retour des DACT (Déclaration d'achèvement et de conformité des travaux)
- Organisation d'un contrôle de conformité des constructions par rapport au dossier déposé
- Organisation d'un contrôle du raccordement au réseau des eaux usées : des renseignements seront pris auprès d'autres communes
- Une information sera faite systématiquement auprès des pétitionnaires lors de l'envoi de l'arrêté autorisant les travaux sur le montant de la PAC (Participation à l'Assainissement Collectif) et son mode de recouvrement, sur la nécessité de nous renvoyer la DACT et sur le contrôle de conformité qui sera fait par la commune.

5-CARREFOUR DE LA MITAINE

Les travaux de réaménagement du carrefour de la mitaine sont prévus courant 2017. Le Maire fait circuler le plan de réaménagement du carrefour. Le conseil municipal semble satisfait du projet.

6-RAPPORTS

Deux rapports ont été envoyés en pièce jointe pour information aux conseillers municipaux. Le Maire rappelle quelques points importants :

- Depuis 2010 la collecte est stable avec 2880T/an.
- La collecte des verres enregistre une baisse de sa rentabilité avec 36 kg par hab par an contre 40.
- Augmentation du tonnage récupéré par les deux déchetteries avec 17% en plus correspondant à une augmentation de la population.
- Une taxe des ordures ménagères qui est passée de 15,45% à 14,50%.

7-AGENTS COMMUNAUX

-Laurent MOUSSY

Après en avoir délibéré le conseil municipal vote la création d'un poste d'agent technique supplémentaire à raison de deux jours par semaine à compter de septembre 2015. Laurent Moussy est nommé stagiaire sur ce poste .

Patrick Janichon ainsi que Pierre Michaud fait remarquer que les bords de trottoirs le long de la route de Saint Nizier le Desert près de la gendarmerie ont besoin d'être nettoyés. Mickael sera prévenu.

-Carole MAISSON

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote à l'unanimité la nomination de Carole Maisson au grade de ATSEM principal 2^{ème} Classe .

8-POINTS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'évolution des dotations et fait remarquer une baisse sensible de la DGF malgré une augmentation de la population. Cette baisse sera à prendre en compte lors du vote du budget.

| | 2013 | 2014 | 2015 |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|
| | 954 h | 1005h | 1030h |
| DGF | 124 345 | 123 392 | 113 609 |
| DSR | 15 683 | 16 622 | 18 573 |
| Dotation élus locaux | 2 797 | 2 799 | |

Il fait remarquer également que la commune peut bénéficier de fonds de concours de la part de la Communauté de Communes Centre Dombes. Il est nécessaire de sélectionner les projets qui peuvent y être soumis. Le dossier sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

9-DEMATERIALIZATION

En 2017, la dématérialisation des actes budgétaires deviendra obligatoire, s'en suivra la dématérialisation des budgets qui nécessitera un logiciel particulier avec la signature électronique, Un budget dématérialisation devra être prévue à partir de 2016.

10-COMPTES RENDUS

Réunion avec le SIEA

Francis Pestelle informe le conseil que le SIEA a pris des retards pour l'installation de la fibre optique, la société Orange demande au syndicat des dommages et intérêt de l'ordre de 1 M Euros.

Une réunion est prévue avec Monsieur Janody du SIEA pour faire le point sur l'éclairage public de la commune.

Réunion avec Le Syndicat des Rivières des Territoires de Chalaronne

Eliane ROGNARD fait le point sur les fossés.

Projet de récupérer les eaux dans les marres avant d'aller dans les rivières.

Plan de désherbage à venir

Conseil d'écoles

Joël Fagni donne le compte rendu du dernier conseil d'école.

174 élèves d'inscrits pour la rentrée scolaire 2015/2016.

La préinscription se fera désormais en Mairie à partir de la rentrée 2016.

Les travaux de rénovation de la salle de motricité se feront pendant les vacances scolaires.

Monsieur le Maire demande réflexion pour statuer à la demande des enseignants à transformer la salle de motricité en salle de classe de la moyenne section.

Relation Pole Enfance/Ecole dans le cadre du comité de pilotage : Les instituteurs ont fait savoir qu'ils ne voulaient plus en principe participer au comité de pilotage .Ils doivent donner une réponse définitive sous peu.

-Restaurant Chasse et Pêche

Le Restaurant sera ouvert pendant plusieurs jours afin de conserver la licence IV.

-Travaux vestiaires du club de Foot en cours –pas de problème particulier

11-QUESTIONS DIVERSES

-Association le Clos des Dombes

Un courrier a été envoyé à la Mairie sollicitant la commune pour participer à l'entretien des espaces verts et à l'éclairage public du lotissement. Le Maire rappelle que la commune participe déjà à l'entretien des espaces verts avec le bassin de rétention qui doit être entretenu par Mickael.

A la majorité, le Conseil Municipal décide de ne pas donner une réponse positive à l'Association du Clos des Dombes.

-Courrier de Madame Agavios

Le Maire rappelle que la commune donne son accord à l'association Old-Ducks de Villars les Dombes pour l'organisation d'un Ball trap le 3ème weekend end de juin.

Madame Agavios domiciliée le pré de Beaumont a envoyé un courrier en RAR pour demander à la Mairie de ne plus accorder l'autorisation de ce Ball trap en raison de nuisances sonores.

A l'unanimité, le Conseil Municipal souhaite maintenir ce Ball trap qui donne de l'animation dans le village et contribue à faire travailler les commerces.

Il reste encore une table et deux bancs à installer dans le village. Il a été décidé d'installer la table et les bancs dans le square à coté de la mairie.

-Eliane Rognard demande si l'ADMR peut organiser son assemblée générale à Marlieux et à quel tarif. Dans un premier temps, il a lieu de vérifier les disponibilités de la salle.

La séance est close à 22h45

PROCHAIN CONSEIL MARDI 08 SEPTEMBRE